

Intitulé de la formation Travaux en hauteur

Module 2 : utilisation des EPI et pose de points d'ancrage

Domaine	Qualité, santé et sécurité au travail – Les risques liés au travail en hauteur	Version 03/2025
---------	--	-----------------

Éligible CPF Non ☒ Oui ☐



Objectifs

Objectif de la formation

Lorsqu'il est fait usage d'un équipement de protection individuelle, un travailleur ne doit jamais rester seul afin de pouvoir être secouru dans un délai compatible avec la préservation de sa santé. L'employeur doit préciser dans une notice les points d'ancrage, les dispositifs d'amarrage et les modalités d'utilisation de l'équipement de protection individuelle.

Objectifs pédagogiques (Être capable de...)

- Connaître la mise en œuvre des EPI contre les chutes de hauteur à partir de 3 situations de travail : La retenue, les systèmes d'arrêt des chutes et le maintien au travail à l'aide d'un harnais.
- Maîtriser la pose des lignes de vie temporaires et positionnement des sangles d'ancrage temporaires manufacturées.
- Être capable de porter secours à un équipier en grave difficulté selon les modes opératoires de l'entreprise



Durée : 2 j de formation
soit **14h par stagiaire**

Modalité : Présentiel

Effectif : De 1 à 8 personnes



Accessibilité Pour les personnes en situation de handicap, en amont de la formation, nous contacter afin de déterminer les aménagements à adapter.



Public concerné

- Toute personne exposée aux risques de chutes, travaillant dans les secteurs tels que la mise en sécurité de toitures, la maintenance industrielle, la pose de panneaux photovoltaïques et devant installer leur propre système d'arrêt des chutes



Prérequis et niveau d'entrée

- Certificat médical de non-contre-indication au travail en hauteur
- Avoir complété le questionnaire préalable



Moyens et méthodes pédagogiques

- En début de formation, le formateur validera les attentes de chaque bénéficiaire pour une adaptation éventuelle,
- Partie théorique en salle : vidéo-projection de diapositives sur les thématiques abordées,
- Partie pratique basée essentiellement sur des exercices concrets sur le terrain : mise en place d'ancrages fixes ou temporaires / tension des lignes de vie / simulation de chutes théoriques



Évaluation

De la satisfaction du module par le stagiaire

- Questionnaire écrit

Des acquis du stagiaire

Type d'évaluation :

- Evaluations formatives lors d'exercices pratiques et mises en situation
 - D'évaluations théoriques sur la base d'un QCM de 20 questions
- Note minimum pour valider la partie théorique : 10/20.

en fonction du tirant d'air vertical afin de valider la mise en place.



Qualité et profil de l'animateur

- Animateur spécialisé intervenant pour le compte de CAMPUS XII^e AVENUE



Sanction de la formation

- Attestation individuelle d'assiduité et de fin de formation
- Attestation spécifique de compétences



Contenu de formation

½ JOURNEE N°1

PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

TOUR DE TABLE POUR BIEN CONNAITRE LA PROBLEMATIQUE DE L'ENTREPRISE ET DES POSTES SINGULIERS DE TRAVAIL EN HAUTEUR DE CHAQUE PARTICIPANT

APPORTS THEORIQUES EN SALLE :

- Connaissance de la législation en vigueur, droit et devoir du travailleur en hauteur
- Bref rappel des protections collectives (support DVD 8min)
- Connaissance des EPI, des systèmes antichute
- Définitions du facteur de chute, de la force choc et du tirant d'air vertical et latéral
- Conséquence d'une chute sur le corps humain

½ JOURNEE N°2

MODULE PRATIQUE

- Mise en place et ajustement d'un harnais antichute. Présentation des EPI antichute de catégorie 3
- Présentation des 3 familles de systèmes d'arrêt des chutes : les enrouleurs EN 360, les longes avec absorbeur EN 355 et les coulisseaux EN 353-2 pour cordes et câble et EN353-1 pour câbles
- Amener la notion de plain-pied, de retenue et de plein vide
- Mise en place d'ateliers permettant la suspension dans le harnais aux différents points d'attache- les bons : dorsale et sternale et les mauvais : ventrale et latérales
- Progression sur divers supports à l'aide de ces systèmes antichute
- Présentation des équipements de maintien au travail : longe réglable et harnais 4 ou 5 points
- Réalisation d'un poste de travail irréprochable en plein pied, pas en plein vide, antichute et maintien au travail (sur pylône ou échelle fixe s'il s'agit d'une formation pylône ou éolienne, le cas échéant)
- Exercice d'application : mise en place d'une échelle comme moyen d'accès, et réalisation d'un poste de travail.

EXAMEN THEORIQUE : QCM DE 20 QUESTIONS AUTOUR DES NOTIONS THEORIQUES INDISPENSABLES AU TRAVAIL EN HAUTEUR.

DEBRIEFING DE LA JOURNEE



1/2 JOURNEE N°3

PRESENTATION ET OBJECTIFS DE LA JOURNEE.

- Rappel sur les EPI. Les points de vérification usuels à retenir
- Cours sur les ancrages. La norme EN 795. Les bonnes pratiques. D'après cours sur les ancrages
- Présentation des lignes de vie (supports : notices techniques Grillon et Antec)
- Les nœuds : huit gansé et huit tressé
- Au sol dans un premier temps pour manipuler les LDV et vérifier l'irréprochabilité des extrémités et les déviations
- Selon les groupes et surtout les besoins préalablement définis : réalisation de LDV en cordes à l'aide de nœuds de huit
- Mise en place d'un lancer de cordes sur toiture pour sécurisation d'une échelle d'accès et mise en place par détuilage d'une ligne de vie
- La problématique des cheminées
- Fin de matinée : demandes spécifiques du groupe vis à vis d'une problématique non évoquée

1/2 JOURNEE N°4

- Suite des démonstrations techniques de la matinée
- Problématiques et modes opératoires pour porter secours à un collègue en difficulté, suspendu dans son harnais

DEBRIEFING / BILAN DE LA FORMATION ET QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Contact formation

fpc@campus12avenue.fr

Site de Rodez : 05 65 77 77 00

Site de Millau : 05 65 59 59 03

Sur Internet :

